

COMMUNIQUÉ

ELECTIONS A LA CCI DU GERS

Les bulletins de vote sont arrivés dans les entreprises gersoises pour les élections de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers qui se déroulent du **20 octobre au 2 novembre 2016**.

Pour ne pas disperser les énergies, une **liste d'Union** départementale renouvelée à 53,58 % a été constituée ; elle est donc la **seule** candidate ; cela peut donner l'impression qu'il n'y a pas d'enjeu, pourtant la participation des entreprises est essentielle.

« Par votre vote, vous donnez du **poids à l'économie** gersoise et au monde de l'entreprise ; vous donnez les moyens à la CCI d'être une **force influente** dans la vie économique et les grandes décisions de votre territoire, notamment auprès des Pouvoirs Publics et des collectivités locales ;
Par votre vote vous donnez du poids au Gers au sein de la CCI de Région.

Pour être représentative et écoutée, la CCI a besoin de votre soutien, alors **avant le 2 novembre minuit** votez par voie électronique **www.jevote.cci.fr/gers** ou par correspondance : ces votes doivent être postés (sans timbre) avant le 2 novembre minuit, le cachet de la Poste faisant foi ».

Michel DOLIGÉ